

COMMUNE DE
SERMERSHEIM
67230



ARRETE TEMPORAIRE

Portant réglementation de la circulation rue des Forgerons
En agglomération

Le Maire de la Commune de Sermersheim,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles
L 2213.1 à 6 et 2542-1 à 4 ;

VU le Code de la Route et notamment l'article R 44 et R 225- ;

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière approuvée par l'arrêté du 7 juin 1977;

VU l'arrêté R 28 – 15 du Code Pénal ;

VU la demande présentée par **M. Mickael MULLER** représentant la société **Lucien SPEYSER & Cie** sise **1 rue de l'industrie à Gerstheim**.

ARRETE

Article 1^{er} : Pour permettre la réalisation d'un branchement d'assainissement et d'eau potable pour le compte du S.D.E.A. :

- Période d'intervention pour travaux : entre le 12/05/2025 et le 23/05/2025
- Durée des travaux : 3 jours
- Adresse : 23 rue des forgerons

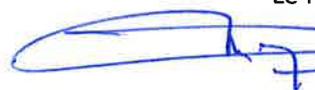
Article 2 : Les restrictions ci-dessous seront mises en place au droit du chantier pendant toute la durée d'intervention :

- Rétrécissement de la chaussée avec maintien du sens de circulation
- Circulation en alternat avec feux tricolores
- Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier
- Stationnement interdit au droit du chantier
- Interdiction de dépasser

- Article 3 :** La signalisation de restriction sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire.
La signalisation de restriction et de protection du chantier est à la charge et sous la responsabilité du permissionnaire.
- Article 4 :** Toutes infractions aux dispositions du présent arrêté seront poursuivies conformément aux lois en vigueur.
- Article 5 :** L'entreprise se chargera de remettre à l'identique, à ses frais ou aux frais du pétitionnaire, la chaussée.
- Article 6 :** Ampliation du présent arrêté sera adressé à :
- Monsieur le Sous-Préfet, arrondissement de Sélestat-Erstein
 - M. le Cdt de la Brigade de Gendarmerie de BENFELD
 - SDIS et Chef de Section Sapeurs Pompiers de Sermersheim
 - SMICTOM Alsace Centrale
 - M. Mickael MULLER (demandeur)

Sermersheim, le 28 avril 2025

Le Maire



Fernand WILLMANN

Accusé de réception en préfecture
067-216704643-20250428-TE_2025-05-AI
Date de télétransmission : 02/05/2025
Date de réception préfecture : 02/05/2025

Demande d'arrêt de circulation

Représenté par: Muller Mickael

Durée des travaux du 12/05/2025 au 23/05/2025

Lieu des travaux: 23 Rue des Forgerons

Branchements Assainissement et AEP pour le SDEA

Fait à Gerstheim le: 07/04/2025



LUCIEN SPEYSER & CIE

Z.A. le Ried • 1 rue de l'Industrie

67150 GERSTHEIM

Tél. 03 88 59 04 90 • Fax 03 88 59 04 91

Adresse postale : C.S. 10 070 GERSTHEIM

67152 ERSTEIN CEDEX

info@speyser.fr • www.speyser.fr



PLAN DE SIGNALISATION ET CIRCULATION

Branchements Assainissement et AEP pour le compte du S.D.E.A.

Durée des travaux: 3 jours.

Réseau AEP EXT

Réseau ASS EXT

Branchements ASS raccordement au réseau EXT

Branchements AEP raccordement au réseau EXT

ZONE DE TRAVAUX

Mise en place d'une circulation alternée avec feux

Mise en place de panneaux stationnement gênant

